



Accueils soir et mercredi après-midi à Hautbois

Nos tarifs :

Accueils gratuits :

L'accueil du soir de 15h30 à 16h.

Le mercredi de 12h00 à 12h15

Accueils payants sur base des présences :

(déduits de votre compte en ligne APSchool sur base des prises de présences)

- Accueils du soir (lu-ma-je-ve) : de 16h à 18h : 3,5€/jour/enfant
- Accueils du mercredi après-midi :
 - De 12h15 à 13h30 : 1€ par mercredi
 - De 13h30 à 18h : 4€ par mercredi

Les inscriptions, le rechargement de votre compte prépayé, la vérification de vos données et de celles de votre enfant et l'inscription aux événements (ex : journées pédagogiques) se font sur :

www.apschool-portail.be

Si vous n'avez pas encore reçu votre identifiant et mot de passe (vérifiez dans votre courrier indésirable), veuillez contacter le bureau au 02/644.56.46 ou par mail sur baco@labc.be. Dès réception de ceux-ci, veuillez vous connecter sur le compte de votre enfant et valider ses données et les vôtres, sans oublier de vérifier l'adresse mail principale que nous utiliserons pour vous contacter ultérieurement.

Le manuel d'utilisation de la plateforme en ligne est téléchargeable sur notre site internet www.labc.be.

Nos conditions générales seront à lire et à valider lors de votre première connexion sur la plateforme en ligne.

Contacts :

Le bureau :

Par téléphone : 02/644.56.46 tous les jours de 9h à 13h et de 13h30 à 17h.

Par mail : baco@labc.be

Permanences au siège social de l'ASBL : 16, rue de Chambéry à 1040 Etterbeek. (Lundi 14h-17h, Mercredi (9h-13h) ou sur rendez-vous.

Fax : 02/644.56.47 - Site internet : www.labc.be

Le terrain :

GSM de site : 0483/349.506

Directeur du secteur Enfance : Jonathan Lamblot
02/644.56.46 / baco@labc.be





Conditions générales 2019-2020

Accueil extrascolaire (matin, soir, mercredi après-midi) :

Prises de présences :

Les présences sont prises par scan l'après-midi au plus tôt un quart d'heure après la sortie des cours.

Païement :

Les accueils du soir et du mercredi après-midi sont déduits automatiquement du compte parent d'après les prises de présences scannées sur les terrains. Si votre compte n'était pas assez rechargé, celui-ci irait en négatif et vous recevriez un mail de rappel. Une fois votre compte en négatif, vous ne serez plus autorisé à inscrire votre enfant aux activités que nous proposons.

Retard

Au-delà de 18h, chaque 1/4h entamé est pénalisé d'une amende de 10€ à payer immédiatement à l'animateur présent. Ce montant constitue une amende de retard et n'intervient pas dans les frais d'accueil.

Porte clé / badge magnétique

Chaque enfant recevra un porte clé magnétique, à accrocher sur son cartable, qui permettra aux animateurs de scanner les présences. En cas de perte, le remplacement du porte clé vous sera facturé (via votre compte en ligne) 3 euros. Le porte clé est à conserver durant toute la scolarité de votre enfant.

Impayés :

En cas de non-paiement des accueils et activités, votre dossier sera transmis à la société de recouvrement Eurofides.

Solde compte en ligne :

Lors du départ de votre enfant de l'établissement scolaire, le solde restant sur votre compte parent vous sera soit remboursé, soit sera transféré, à votre demande, sur le compte d'un autre enfant.

Traitement et modification données

Par la signature de ces conditions générales (en cochant le case d'acceptation), vous autorisez l'établissement scolaire de votre enfant à transmettre à l'ASBL Baco vos données ainsi que celles de vos enfants, utiles au bon fonctionnement de notre partenariat avec l'école. Vous autorisez l'ASBL Baco à traiter ces données qui ne seront utilisées que dans le cadre de leurs activités. Vos données et celles de votre enfant resteront consultables et modifiables à n'importe quel moment sur la plateforme en ligne. Elles pourront être supprimées en prenant contact par écrit avec le bureau sur baco@labc.be.

Lors de votre inscription sur la plateforme en ligne, il vous faudra valider les données de votre enfant et des parents responsables de l'enfant.

Vous êtes responsables de mettre à jour toutes les modifications intervenant au cours de l'année (changement d'adresse, de n° de téléphone, de situation familiale...).

Accident

En cas d'accident ou de maladie de votre enfant survenant durant nos accueils, nous avons à notre disposition une trousse médicale complète pour les cas sans gravité. En cas d'accident plus grave les parents seront immédiatement prévenus. Dans le cas où les parents ne pourraient pas être contactés, ceux-ci autorisent le responsable à prendre, en cas d'urgence, toute disposition médicale nécessaire. Les frais médicaux sont à payer par le parent dans un premier temps. Ils seront ensuite remboursés par l'assurance de l'association.

Image

Lors de votre inscription sur la plateforme en ligne, vous pouvez choisir si vous souhaitez autoriser la prise d'image (photographies et/ou vidéo) de votre enfant durant nos accueils ou non (case à cocher). Si vous refusez, votre enfant ne sera pas du tout pris en photo/filmé lors des activités.

Si vous nous autorisez à prendre des images de votre enfant, Baco ASBL sera alors libre d'utiliser ces images pour les opérations de communication de l'association (document de présentation, brochure, rapport annuel, site internet...). Baco s'engage à n'utiliser ces images que dans le cadre strict de son activité, et ne pas les céder à des tiers.

Attestations fiscales

Nos accueils sont déductibles fiscalement pour les enfants jusqu'à 12 ans. Dans le courant du mois de mai, vous recevrez une attestation fiscale relative aux frais d'accueils de l'année précédente. Les attestations seront distribuées via le cartable de votre enfant. Dans les situations de parents séparés, il est de votre responsabilité de transférer l'attestation à l'autre parent si elle lui revient.

